**FEDERATION ROYALE BELGE DE TENNIS DE TABLE**

**AILE FRANCOPHONE**

**PROVINCE DE LUXEMBOURG**

**ASSEMBLEE**

**Vendredi 03 septembre 2021**

**19h30**

TT Jamoigne

Rue de l’Institut (en face du n°50)

6810 IZEL

**GENERALE**

Procuration

Madame, Mademoiselle, Monsieur, . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . affilié(e) à l'Aile Francophone de la Fédération Royale Belge

de Tennis de Table, sous le numéro . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

est désigné(e) comme délégué(e) du club de . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Indice du club : Lx . . . .

En vertu de l'article 6.2.3 du règlement d'ordre intérieur de l'Aile Francophone, il (elle) a seul droit de vote.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . ., le . . . . . septembre 20. . .

Le président du club, Le secrétaire du club, Le délégué du club,

(Nom + signature) (Nom + signature) (Nom + signature)

**RAPPEL TRES IMPORTANT**

**Tous les représentants des clubs doivent remettre cette procuration à l'Assemblée Générale.**

**Celle-ci DOIT être signée par le président, le secrétaire et le délégué du club.**

**Seuls les représentants ayant remis la procuration auront droit de vote**.